

RAPPORT ANNUEL 2017-2018 DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT



COORDONNÉES

3400, boulevard Neuvialle
Québec (Québec) G1P 3A8

Téléphone : 418 686-4040 poste 6100
Télécopieur : 418 683-5942

Site Internet : www.lacamaradiere.com
Courriel : ecole.lacamaradiere@cscapitale.qc.ca



PORTRAIT DE L'ÉCOLE SECONDAIRE

Présidence du conseil d'établissement

Francois Lépine

Direction

Francis Bélanger

Nombre d'élèves

1 120 élèves

PARTICULARITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT

- Classe d'accueil pour élèves immigrants;
- Classes en adaptation scolaire (CPFC, FPT);
- Projet intégrateur pour les élèves TSA en 1re secondaire et en CPFC;
- Un accueil progressif pour les élèves de 1re secondaire;
- Un encadrement serré des élèves du 1er cycle;
- Un centre d'aide pédagogique au 2e cycle;
- Une offre d'activités parascolaires, d'activités d'engagement communautaire et d'activités sportives.

PROGRAMMES ET PROJETS OFFERTS

- Programme de concentration en anglais;
- Programme arts-études en musique symphonique;
- Programme de concentration en natation de compétition;
- Programme de concentration en hockey;
- Programme de concentration en arts et TIC.

Direction(s) adjointe(s)

Mylène Berthiaume
Caroline Labrecque
Annie St-Pierre

Gestionnaire administratif

Christine Garneau

VALEURS DU PROJET ÉDUCATIF

- Effort
- Persévérance
- Respect
- Responsabilisation





MESSAGE DE LA PRÉSIDENTENCE

Le conseil d'établissement reflète, par sa représentation, la responsabilité partagée par l'ensemble des acteurs de la réussite scolaire, c'est-à-dire à la fois les élèves, les parents, la direction de l'école, les membres de l'équipe-école et ceux de la communauté. Nous nous sommes réunis à six (7) occasions durant l'année scolaire 2017-2018.

Comme vous pourrez le constater, le conseil d'établissement a réalisé son mandat pour cette année scolaire 2017-2018. Le conseil a été informé et consulté sur certains aspects de la vie pédagogique et administrative de l'école. Il a aussi adopté et approuvé plusieurs propositions et projets pour la bonne conduite de l'école.

En plus des sujets présentés dans ce rapport, nous avons été informés de différents sujets et projets de l'école et avons eu des discussions et des échanges sur ceux-ci. Ces projets et sujets sont, sans s'y limiter, le terrain de basketball, la protectrice de l'élève, la journée portes ouvertes, le salon étudiant, les travaux du projet éducatif, une reddition budgétaire de l'école à chacune des rencontres et la sécurité autour de l'école et sur les manières de sensibiliser les automobilistes ainsi que des aménagements pour améliorer la sécurité autour de l'école, tout en favorisant les transports actifs. Nous avons été informés des activités de la maison Pilier jeunesse et de la Maison des jeunes L'Antidote.

Lors des deux dernières rencontres du conseil d'établissement, les membres ont eu des échanges sur les enjeux et l'impact reliés à l'adoption du budget de l'école portant sur l'entente survenue dans le cadre du recours collectif provincial concernant les frais exigés aux parents.

Les membres sont unanimes et souhaitent tous une école attrayante, accueillante et offrant des services de qualités aux élèves afin de créer un environnement favorisant la persévérance et la réussite scolaire. Le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur souligne d'ailleurs que la santé, le bien-être et la réussite éducative des jeunes sont intimement liés.

Les frais exigés aux parents seront réduits pour l'année 2018-2019, ce qui est une bonne mesure comme telle, cependant, en raison de la timide volonté du gouvernement d'allouer des allocations aux écoles pour compenser certains revenus, la réduction de certains postes budgétaires a été rendue nécessaire. Le coût de renonciation de l'école à ces revenus est, sans s'y limiter, le suivant : retrait de sorties éducatives, moins de latitude pouvant affecter la qualité de projets éducatifs, et retard dans les investissements permettant d'améliorer l'environnement physique de l'école. Il est impératif que des sources de revenus additionnels soient investies afin de venir compenser les pertes de revenus de l'école. De plus, des sources de revenus additionnels doivent être investies afin d'améliorer l'environnement physique de l'école.

L'éducation de nos enfants doit être un enjeu et une priorité lors de la prochaine campagne électorale. Nous comptons sur l'ensemble des parents de l'école afin de sensibiliser les gens de leur entourage afin que ceux-ci deviennent, à leur tour, des ambassadeurs de la persévérance et de la réussite scolaire comme projet de société.

Je remercie sincèrement tous les collègues membres du conseil d'établissement et la direction de l'école pour leur participation active et leur engagement.

François Lépine
Président du conseil d'établissement





MEMBRES DU CONSEIL

MEMBRES PARENTS

Brigitte Bouchard (Juin 2018)
Alain-Claude Oussou (Juin 2018)
Daniel Tremblay (Juin 2018)
Martin Labbé (Juin 2019)
Caroline Paquin (Juin 2019)
François Lépine (Juin 2019)
Guylain Tremblay (Juin 2019)

MEMBRES DU PERSONNEL

Nicolas Beaudette (enseignant)
Marcel Brie (enseignant)
Julien Brouillette (soutien)
Dominique Lacasse (enseignante)
Shawn Mac Farlane (enseignant)
Andrée Ross (enseignante)
Benoît Thibodeau (professionnel)

MEMBRES ÉLÈVES

Rosalie Gagnon
Louis-Eden Caron-Latulippe

MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ

Audrey Lemay,
Maison Pilier Jeunesse
Patricia Pichette,
Maison des jeunes L'Antidote



DATES DES RENCONTRES DU CONSEIL

2 octobre 2017
4 décembre 2017
5 février 2018
12 mars 2018
14 mai 2018
18 juin 2018

27 juin 2018



SUJETS TRAITÉS PAR LE CONSEIL

1 Pour le fonctionnement interne :

- Adoption du calendrier des rencontres du conseil;
- Adoption des règles de régie interne pour le fonctionnement du conseil d'établissement;
- Bilan financier du conseil d'établissement 2016-2017 et adoption du budget du conseil d'établissement 2017-2018;
- Adoption du rapport annuel 2017-2018 du conseil d'établissement.

2 Lors des consultations de la commission scolaire :

- Consultation de la commission scolaire sur l'amendement de la politique de maintien ou de fermeture d'école et de modification de certains services éducatifs dispensés dans une école;
- Consultation et avis à la Commission scolaire sur les critères de sélection du directeur d'école et de centre pour l'année 2018-2019;



SUJETS TRAITÉS PAR LE CONSEIL (SUITE)

3 Pour assurer la bonne marche de l'école :

- La vie scolaire dans l'école par nos membres-élèves et des sujets d'actualité au comité de parents;
- Reddition de comptes budgétaire de l'établissement pour 2016-2017;
- Approbation des sorties éducatives 2017-2018;
- Approbation du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation;
- Critères de participation à la remise symbolique des diplômes;
- Don fondation Maurice Tanguay;
- Mesures dédiées et protégées pour les établissements et plan de déploiement;
- Calendrier annuel d'activités et des événements spéciaux;
- Inscription aux programmes particuliers de l'école;
- Communications et bulletins aux parents;
- Approbation des mesures de sécurité et des règles de conduite à l'école.

4 Pour préparer la prochaine année :

- Approbation des grilles-matières 2018-2019;
- Approbation des règles de conduite 2018-2019;
- Approbation des principes d'encadrement des frais exigés aux parents 2018-2019;
- Approbation des fournitures scolaires exigées aux parents;
- Approbation des frais exigés aux parents 2018-2019;
- Approbation de la planification des voyages 2018-2019;
- Adoption du budget 2018-2019 de l'école;
- Approbation des projets de voyage;
- Ordre du jour de l'assemblée générale des parents 2018-2019.



PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE

En conformité avec l'article 75.1 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement a procédé à l'évaluation des résultats de l'école au regard du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école. Ce plan d'action a fait l'objet d'une révision, telle qu'exigée annuellement par la loi.

- **Près de 28 500 ÉLÈVES**
- **Près de 6 242 EMPLOYÉS**
- **66 ÉTABLISSEMENTS**

45 écoles primaires
3 écoles primaires-secondaires
9 écoles secondaires
7 centres de formation professionnelle
2 centres de formation générale des adultes

Nos orientations stratégiques

Orientation 1

Améliorer la réussite et la persévérance scolaires de nos élèves jeunes et adultes

Orientation 2

Moderniser nos actions

Orientation 3

Promouvoir la culture pour le développement global de la personne

NOTRE VISION

Située au cœur de Québec, la Commission scolaire de la Capitale se veut une organisation ancrée dans sa communauté et à l'écoute de ses besoins. Elle mise sur l'engagement de son personnel en vue de favoriser la réussite scolaire de tous ses élèves, jeunes et adultes. Elle s'engage à maintenir sa gestion responsable des fonds publics, à moderniser ses pratiques et à contribuer au développement global de la personne par la culture.